

Table des matières

REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	9
Transformations industrielles, mondialisation de l'économie et internationalisation des brevets	11
Questions de recherche et hypothèses	19
Précisions méthodologiques et terminologiques	32
Le cas suisse dans l'historiographie des brevets	36
Sources et archives: sur les traces de la propriété industrielle	42
Structure de l'ouvrage	46

PARTIE I. LA LONGUE MARCHÉ VERS LES BREVETS D'INVENTION (1848-1888)

CHAPITRE 1 PROLOGUE. LA SUISSE SANS BREVETS, UNE POSITION PARTICULIÈRE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL	51
1.1. Quand la Suisse diverge-t-elle ? Petite histoire européenne des brevets d'invention	52
1.2. Les tentatives d'introduction des brevets en Suisse avant 1876	58
1.3. La première pression étrangère: le traité de commerce avec la France (1864)	66
1.4. Les obstacles à l'introduction des brevets d'invention avant 1876	71

CHAPITRE 2 INTÉRÊTS INDUSTRIELS SUISSES ET BREVETS : DE L'UNANIMITÉ APPARENTE À L'ÉCHEC EN VOTATION (1876-1882).	83
2.1. Redessiner le capitalisme :	
les intérêts des partisans des brevets d'invention.	84
2.1.1. Face à la Grande Dépression : la spécialisation comme nouvelle stratégie de l'industrie helvétique	85
2.1.2. Horlogerie : favoriser la qualité de la production	93
2.1.3. La broderie : protéger les dessins pour faire la mode plutôt que la suivre	99
2.1.4. Les hésitations des ingénieurs et de l'industrie des machines face aux transformations de la seconde révolution industrielle	102
2.2. L'impact des mouvements vers une unification internationale	107
2.2.1. La Suisse obligée de légiférer ? Le risque du renouvellement des traités de commerce	110
2.2.2. Le Congrès de 1878 vu de Suisse : l'international comme levier pour introduire les brevets en Suisse.	114
2.2.3. La Conférence de 1880, ou les avantages d'un Bureau international.	121
2.3. « <i>Un conflit d'opinion assez sérieux pour entraver l'action du Conseil fédéral</i> »	124
2.3.1. Les vaines tentatives de contourner l'obstacle constitutionnel.	125
2.3.2. L'opposition de « l'industrie chimique » : colorants, teinturerie, impression sur textiles	130
2.3.3. Les résistances s'intensifient. Les opposants des industries textiles et mécaniques.	137
2.3.4. Passer outre : l'adoption au Parlement d'une modification de la Constitution.	139
CHAPITRE 3 LES COMPROMIS QUI FONT UNE LOI (1882-1888).	143
3.1. Réagir à l'échec de l'article constitutionnel introduisant les brevets (1882-1883)	144
3.1.1. 30 juillet 1882, échec en votation populaire : un accident de parcours ?	144
3.1.2. Relancer immédiatement la question des brevets d'invention. Les horlogers face à la réticence des autres élites.	151
3.1.3. Le Congrès suisse de la propriété industrielle (1883) : premier pas dans la nouvelle campagne	155
3.1.4. Un « vrai travail de Sisyphe ». Le renforcement de l'opposition	160

TABLE DES MATIÈRES

3.2. Compromis et conséquences. Le nouvel article constitutionnel et l'élaboration de la loi (1884-1888)	164
3.2.1. Le compromis avec l'opposition. La clause de la représentation par modèles	168
3.2.2. Organiser le plébiscite. Une large campagne bénéficiant de nouvelles alliances	173
3.2.3. Le refus d'un système « aristocratique »	176
3.2.4. Licences et ouverture internationale : une loi adaptée au capitalisme suisse	184
3.3. Conclusion intermédiaire : une loi qui hérite des controverses	188

PARTIE II. DROITS NOUVEAUX, PRATIQUES NOUVELLES (1888-1914)

CHAPITRE 4 UN RECOURS CONTRASTÉ AU SYSTÈME DES BREVETS	193
4.1. Les principaux objets brevetés : machines et mécanismes	195
4.2. Brevets courts, brevets longs. Le maintien inégal des brevets d'invention	202
4.3. Artisans, ingénieurs et grandes entreprises : recours isolé ou répété aux brevets	210
4.4. Un système tourné vers les industries fortement capitalisées	217
4.5. Un système intégré dans les flux internationaux de la propriété industrielle	222
CHAPITRE 5 LES DIFFICULTÉS D'EXPLOITATION DES BREVETS	229
5.1. Un marché des brevets peu développé	232
5.1.1. Tentatives de comparaisons internationales	232
5.1.2. Partenariats, créations d'entreprises, nantissements, héritages, fusions : les faux semblants des statistiques des transmissions de brevets	238
5.1.3. Une inertie qui ne s'explique que peu par les dispositions juridiques	243
5.2. Les agents de brevets, ou quand le statut commande de ne pas aider les brevetés à exploiter leurs titres	246
5.2.1. Un petit groupe dominant d'agents de brevets	247
5.2.2. Une profession qui attire et des succès variables	255
5.2.3. Des agents de brevets sans revues de promotion de l'invention.	257
5.2.4. L'intermédiation, une activité réservée aux « maisons peu scrupuleuses »	261

CHAPITRE 6 COMMENT L'INDUSTRIE UTILISE LES BREVETS	265
6.1. Exclusivité, défense, mise en valeur : usages et stratégies en matière de brevets	269
6.2. Des stratégies variables selon les branches	273
6.2.1. Les stratégies propriétaires des industries de l'armement, des machines et de l'automobile	273
6.2.2. Les branches sans brevets : stratégies propriétaires contrariées et usages alternatifs	278
6.3. L'horlogerie : des usages particuliers	285
6.3.1. Diversité des produits, équivalences : quand la technique limite l'intérêt des brevets	287
6.3.2. La position délicate des brevets dans une structure productive éclatée. . .	290
6.3.3. Dessins et modèles industriels, marques, prix : des institutions plus appropriées	296
6.4. Les brevets comme élément du capitalisme organisé dans l'électrotechnique	298
6.4.1. Alliances internationales, fusions, partages des marchés : le cas des turbines à vapeur	300
6.4.2. Accords de licences et internalisation de la gestion des brevets : reflets de logiques propriétaires, cartellisées et internationales	308
6.5. Conclusion intermédiaire : l'importance des usages propriétaires	314
CHAPITRE 7 LE RÔLE CENTRAL DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.	317
7.1. L'examen des demandes de brevets et ses conséquences	320
7.1.1. Définir le modèle, étendre la brevetabilité : une pratique conciliante.	320
7.1.2. Clarté, unité et cohérence du texte du brevet, ou comment en limiter la malléabilité.	328
7.1.3. Délais et autres difficultés : un examen problématique pour les principaux brevetés.	336
7.2. Les ressorts de la pratique de l'office des brevets	340
7.2.1. Des examinateurs fidélisés et soumis à des directives strictes	341
7.2.2. Un relatif désintérêt politique qui favorise la direction du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle	347
7.2.3. Protéger le « concurrent honnête » et limiter les entraves à la concurrence : une manière de protéger le marché national ? . . .	355

CHAPITRE 8 LES BREVETS FACE À DES TRIBUNAUX	
PEU FAVORABLES AUX MONOPOLES	365
8.1. Les interprétations restrictives de la clause du modèle	370
8.1.1. Matériaux, procédés, usages : une décennie de jurisprudence limitative	371
8.1.2. Les hésitations à partir de 1901	377
8.1.3. Les leçons tirées de la jurisprudence par les acteurs	380
8.2. Quand les définitions juridiques contraignent les usages possibles des brevets	384
8.2.1. Toute variation est-elle une invention ? Les solutions apportées par d'autres pays	384
8.2.2. « <i>Effet technique</i> » et « <i>idée créatrice</i> » : l'affirmation progressive d'une définition de l'invention	388
8.2.3. Les effets variables des principes juridiques selon les branches industrielles	391
8.2.4. L'invention n'est pas « artisanale » : orienter le système des brevets vers les machines	394
8.3. L'interprétation du texte du brevet, entre extrême flexibilité et refus des monopoles larges	400
8.3.1. L'interprétation judiciaire des brevets, ou la malléabilité retrouvée	401
8.3.2. Deux manières de lire les descriptions des inventions, deux politiques des brevets	404
8.3.3. Rateau contre Zoelly : malléabilité ne signifie pas forcément large portée	409
8.3.4. Les tribunaux contre les « <i>monopoles</i> »	412
8.4. Conclusion intermédiaire : une mise en pratique de la loi favorable aux innovations de perfectionnement	415
CHAPITRE 9 ÉPILOGUE. L'EXTENSION DE LA BREVETABILITÉ À LA CHIMIE : ENTRE ÉVOLUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	419
9.1. Le voisin du Nord se réveille : la remise en cause de la Convention bilatérale de 1892 par l'industrie chimique allemande	420
9.1.1. Le traité de commerce de 1891 : faire face aux pressions allemandes	421
9.1.2. Négociations laborieuses, succès suisse : la Convention bilatérale de 1892	426
9.1.3. La ratification de la Convention sauvée par un protocole additionnel	430

9.2. Démarches helvétiques et allemandes en faveur d'une extension des brevets suisses à la chimie (1894-1905)	434
9.2.1. La convergence des démarches diplomatiques allemandes et des positions de l'industrie chimique suisse	434
9.2.2. Entamer la révision législative pour se préparer au renouvellement du traité de commerce.	439
9.2.3. L'adoption de la modification de la Constitution à l'ombre des négociations commerciales.	442
9.3. L'élaboration de la nouvelle loi entre débats internes et menaces externes (1905-1907)	446
9.3.1. Face à l'essor des spécialités pharmaceutiques : fabriques chimiques bâloises contre pharmaciens.	446
9.3.2. Le soutien des autorités suisses et allemandes à la brevetabilité pharmaceutique	452
9.3.3. Les nouvelles alliances de l'industrie chimique bâloise pour surmonter les réticences	456
CONCLUSION	463

ANNEXES

ANNEXE I. LOI FÉDÉRALE SUR LES BREVETS D'INVENTION (DU 29 JUIN 1888)	475
ANNEXE II. CLASSIFICATION DES INVENTIONS (1890)	485
ANNEXE III. NOTES SUR LA BASE DE DONNÉES «SWISS HISTORICAL PATENTS»	491
ANNEXE IV. EXPERTS TECHNIQUES DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ACTIFS ENTRE 1888 ET 1914	499
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.	503
I. Archives	503
Archives publiques.	503
Archives privées.	505
II. Publications officielles	506
III. Jurisprudence.	506
IV. Dictionnaires et outils de travail	506
V. Journaux	507
VI. Publications périodiques	507

TABLE DES MATIÈRES

VII. Sources publiées (avant 1914).....	507
VIII. Littérature secondaire.....	512
TABLES DES GRAPHIQUES ET DES TABLEAUX.....	547
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	549